



REPUBLIQUE DU BENIN



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option: *Economie*

Filière : *Economie et gestion des exploitations
Agricoles & Analyse des projets*

THEME :

**CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA
MOBILISATION DES RECETTES PROPRES DE LA
COMMUNE DE DJIDJA**

Présenté par :

Ghislain Dorcove M.AGLINTO & Hypolite Frédi ALE

Sous la Direction de :

Maître de stage :

Brice FANDOHAN

Chef Service des Affaires
Financières à la Mairie de Djidja

Maître de mémoire :

Dr Alastaire ALINSATO

Enseignant chercheur à la FASEG

Année Académique 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE : 1

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ Mon père Julien AGLINTO
- ❖ Ma mère Brigitte VANVANHOSSOU

Ghislain Dorcove M.AGLINTO

DEDICACE : 2

Je dédie ce mémoire à :

- ❖ Mon feu père Philbert ALE
- ❖ Ma mère Sidonie AYAMOU

Hypolite Frédi ALE

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été facilitée par la contribution appréciable de près ou de loin de plusieurs personnes. C'est une occasion pour nous de leur témoigner nos sincères gratitude ainsi que nos vifs et profonds remerciement.

Qu'ils nous soient permis d'adresser nos sincères remerciements à :

Professeur **Charlemagne B. IGUE**, le doyen de la faculté des Science Economiques et de Gestion (FASEG)

Tout le corps professoral de la FASEG pour tout ce qu'ils font pour nous offrir une meilleure formation.

A notre maitre de mémoire, Docteur **Alastaire ALINSATO** et son assistant Mr **Fidèle SALIGA** qui ont accepté de diriger et d'apporter leurs assistances sous forme de conseil, support, lecture et révision du manuscrite lors de la réalisation de ce mémoire. Nous vous disons grand merci pour tout ce que vous nous faites.

M. **Placide E. K. AVIMANDJENON** Maire de la commune de Djidja et à tout le personnel communal pour avoir accepté et facilité notre stage de fin de formation à la mairie ;

M. Théophile VANVANHOSSOU

Tous nos frères ; sœurs et amis Geoffroy, Anicette, Oscane, Eskil, Didier, Armant, Solange Modeste, Gwladys, Bernis, Martin, Christian, Vital...et à toute la famille ALE & AGLINTO

M. Placide AYAMOU et à tous mes grand frères et sœurs pour leurs contributions.

Les membres du jury qui ont voulu consacrer leur temps à l'évaluation du présent document ;

A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document, nous leurs témoignons toute notre gratitude.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

FASEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
INSAE	Institut Nationale de la Statistique et d'analyse Economique
SAFIC	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales
Ce.C.P.A	Centre Communal pour la Promotion Agricole
P.D.C	Plan de Développement Communal
F.C.F.A	Franc (monnaie) des Communautés Francophones d'Afrique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
P.N.D.C.C	Projet National d'Appui au Développement Conduit par les Communautés
ONASA	Office national d'appui à la sécurité alimentaire
CLCAM	Caisse locale de crédit agricole mutuel
AMAB	Agence mutuelle agricole du Benin
P.N.U.D	Programme des Nations Unies pour le Développement
TDL	Taxe sur le développement local
R.F.U	Registre Foncier Urbain
IGN	Institut Géographique National
RP	Recette Perception
RAI	Recette Auxiliaire des Impôts

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la production en tonne 2009-2013.....	18
Tableau 2 : Evolution des recettes propres par principale composante	21
Tableau 3 : Evolution des recettes fonctionnements et d'investissements.....	26
Tableau 4 : Evolution des dépenses fonctionnements et d'investissements.....	26
Tableau 5 : Répartition des réponses relatives au problème du faible taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.....	29
Tableau 6 : Répartition des réponses relatives au problème des principaux facteurs de dysfonctionnement qui empêche la mobilisation des recettes propres.....	30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Evolution des recettes propres recouvrées (2011 à 2014).....22
Graphique N°2 : Evolution simultanée des composantes des impôts indirectes.....23
Graphique N°3 : Evolution simultanée des composantes des impôts et taxes assimilées.....24
Graphique N°4 : Evolution simultanée des composantes des produits des services du domaine
et vente.....25
Graphique N°5 : Diagramme circulaire relative à la 1^{ère} hypothèse.....31
Graphique N°6 : Diagramme circulaire relative à la 1^{ère} hypothèse.....32

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : Cadre institutionnel, problématique et objectif de l'étude.....	2
Section 1 : Cadre institutionnel de l'étude de stage.....	2
Section 2 : Problématique, objectif et hypothèses de l'étude.....	9
CHAPITRE 2: Cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	12
Section 1 : Revue de littérature et présentation de la situation économique et financière.....	12
Section 2 : Méthodologie de recherche.....	27
CHAPITRE 3 : Présentation, analyses des résultats et suggestions.....	29
Section 1 : Présentation des résultats et vérification des hypothèses.....	29
Section 2 : Suggestions.....	33
CONCLUSION	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	37

Résumé

L'autofinancement de la commune constitue la clef de voûte du système de décentralisation pouvant procurer dans le cadre du développement local aux populations à la base, un bien-être économique et social. En effet, nous avons observé une faiblesse du recouvrement des ressources financières internes de la commune de Djidja alors que la survie d'une collectivité locale décentralisée dépend de la forte mobilisation de ses recettes propres. C'est pour conjurer ce problème général que nous avons choisi comme thème de mémoire « Contribution à l'amélioration de la mobilisation des recettes propres de la commune de Djidja ». Nous nous sommes fixés un objectif général, celui de déterminer les conditions d'amélioration des recettes propres de la Commune de Djidja, pour atteindre cet objectif nous avons utilisé la statistique descriptive. Pour parvenir aux résultats concluants, nous avons procédé à l'analyse des données secondaires liées à la problématique et aux enquêtes de terrain. Les résultats issus des diagnostics posés ont confirmé nos hypothèses de base et nous ont permis de formuler des suggestions à l'endroit des autorités locales et à l'endroit des populations qui en définitive, demeurent les principaux acteurs de la mise en œuvre des actions de développement communal.

Mots clés: la décentralisation, la faiblesse de recouvrement des recettes propres

INTRODUCTION GENERALE

La décentralisation devient la réforme incontournable susceptible de favoriser le développement à la base et d'améliorer les modes de gouvernance publique. Pour financer ce développement, les conseils communaux ont besoin de ressources suffisantes. Au nombre des types de financement de l'action locale, Bouvier (1998), dans son livre intitulé 'Les finances locales', distingue : Le financement par le contribuable : l'impôt; Le financement de l'action locale par la gestion du patrimoine et des services ; Le financement par concours de l'Etat : les subventions ; Le financement par les institutions bancaires : l'emprunt.

Dans le contexte béninois où le recours à l'emprunt est quasi impossible et où les subventions sont aléatoires, il n'y a que l'impôt et les produits issus de la gestion du patrimoine et des services de la commune qui peuvent permettre aux conseillers d'atteindre leurs objectifs.

Après une décennie d'expérience de décentralisation au Bénin, force est de constater que plusieurs communes n'arrivent pas à amorcer un véritable développement à la base à cause de la faiblesse du recouvrement des recettes internes. Or c'est la mobilisation des recettes locales propres qui garantit une certaine autonomie financière aux communes et leur permet de disposer de revenus plus stables que des transferts de recettes de l'Etat ou des subventions. Au nombre de ces communes, se trouve la commune de Djidja qui évolue dans un contexte particulier de crue et de décrue. L'analyse du ratio d'autonomie financière de la commune de 2010-2014, montre que cet indicateur est très faible. Ce qui signifie que les recettes propres de la commune de Djidja sont très négligeables par rapport aux recettes externes alors que Muzellec (1998) ; affirme que les recettes propres en l'occurrence, les recettes fiscales, doivent constituer une part importante des recettes des collectivités locales. Cette situation est préjudiciable au développement local de la commune de Djidja.

C'est pour permettre à la commune de Djidja de disposer de recettes propres suffisantes afin d'amorcer son développement que nous avons choisi d'axer notre réflexion sur le thème : « *CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA MOBILISATION DES RECETTES PROPRES DE LA COMMUNE DE DJIDJA* ». Le présent document s'articule autour de trois chapitres. Le premier pose le problème, montre la pertinence du sujet à développer et présente le cadre institutionnel du stage. Quant au second chapitre, il cible les études antérieures dans le domaine en vue de déboucher sur la méthodologie adoptée pour la conduite de l'étude et enfin le troisième chapitre présente les résultats de l'étude et leur interprétation ainsi que les suggestions en vue de l'atteinte des objectifs socioéconomiques de la commune.

CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL, PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

SECTION I : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE

Paragraphe 1 : Présentation de la commune de Djidja

Il s'agit de décrire la commune de Djidja et de présenter l'organisation et le fonctionnement de la mairie.

1.1. Situation géographique et administrative

La commune de Djidja est la plus vaste des neuf (9) communes du Département du Zou dans la partie centrale de la République du Bénin. La superficie de la commune est de 2184km². Elle couvre 41,66% de la superficie totale du Département (INSAE, 2010). La commune de Djidja est située au nord- ouest du Département du Zou. Elle est limitée au sud par les communes d'Abomey et de Bohicon, au sud-ouest par le Département du Couffo (commune d'Aplahoué), à l'est par la commune de Za-Kpota et au nord par le Département des Collines (communes de Dassa et de Savalou). La commune est subdivisée en soixante-dix-neuf (79) villages regroupés en douze (12) arrondissements que sont : Djidja, Setto, Dan, Agouna, Oungbègamè, Mougnon, Monsourou, Zounkon, Agondji, Dohouimè, Houto et Gobaix.

1.2. Environnement physique

Le relief de la Commune est caractérisé par deux plateaux situés dans ses limites Sud-est et Nord-ouest avec des pentes généralement inférieures à 5% (SDAC Djidja, 2011). Son climat est de type subéquatorial tendant vers le Soudano-Guinéen dans les parties septentrionales caractérisé par quatre (04) saisons plus ou moins marquées, à savoir : i) une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars, ii) une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet, iii) une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre et iv) une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre. Les précipitations ont donc lieu principalement entre mars et juillet avec un maximum en juin. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours. La Commune de Djidja fait partie de la zone agro écologique cotonnière du Centre Bénin. Près de 70% (PDC 2012-2016) de la Commune est recouvert de sols ferrugineux. Les sols

hydromorphes (engorgés d'eau de façon temporaire ou permanente) caractérisent plus du quart de la Commune; le reste étant couvert par des sols ferrallitiques.

Le réseau hydrographique de la Commune est assez diversifié et comprend 145 km de cours d'eau dont deux fleuves : le Zou et le Couffo.

Le couvert végétal est principalement caractérisé par des mosaïques de cultures et de jachères qui peuvent être sous palmiers. En matière de faune, Djidja a longtemps été une zone giboyeuse et on y trouvait plusieurs espèces telles que le Cobb de Buffon, le phacochère, le buffle, etc. Mais ces espèces animales sont devenues très rares à force de braconnage et de destruction de leurs gîtes (déforestation).

1.3. Environnement humain

Selon les projections faites par l'INSAE, la population de la Commune de Djidja est de 120 563 en 2013 (RGPH4). Cette population était de 84 590 habitants dont 52,41 % de femmes en 2002. La densité de la population est de 39 habitants/km², ce qui représente la plus faible densité du Département du Zou. Elle était majoritairement jeune et inégalement répartie dans les douze arrondissements avec une forte concentration dans l'arrondissement de Djidja (18%), chef-lieu de la Commune.

Les arrondissements de Dohouimè et Zounkon sont les moins peuplés (3%) à cause des nombreux cas d'émigration dus à la pauvreté des sols. Les arrondissements de Mougnon et Oumbègamè sont proches de cette situation, mais présentent quelques attraits sur le plan commercial ce qui entraîne des cas d'immigration non négligeables.

Les projections faites à l'horizon 2025 montrent bien que la population de la Commune de Djidja va s'accroître un peu plus vite que celle du Département du Zou dans une proportion de 3,96 % chaque cinq ans. L'augmentation de la population sera un peu faible dans les arrondissements d'Agondji, Oumbègamè, Mougnon, Agouna et Dohouimé.

La population de Djidja est dominée par les Fon (70%). Les Agouns originaires du Togo voisin représentent 20%, et les Mahi venus de Covè et de Savalou 2%. Les autres communautés (Adja Haoussa, peulhs) représentent 8% (PDC 2012-2016).

Paragraphe 2 : Organisation, Attributions et Fonctionnement de la mairie de Djidja

2.1- Organisation de la mairie de Djidja

Conformément à l'Arrêté N°4/08/C-DJ/SG du 29 juillet 2008 portant Création, Attribution, Organisation et Fonctionnement des services de la mairie de Djidja, l'administration communale est composée du staff du Maire, de (06) services dirigés par des Chefs Services et des Divisions que coordonnent des Chefs de Division :

Le staff du Maire est composé comme suit : le Maire, les deux adjoints au Maire et le /la Secrétaire Particulier (ère) du Maire.

Les services communaux comprennent :

1-) Le Service des Affaires Administratives, comprend : la Division Administrative et Transmission et la Division Archives et Documentation.

2-) Le Service Etat Civil, Population et Affaire Socio- Culturelles (SECPASC) : la Division Etat Civil et Population ; la Division Carte d'Identité Nationale et la division Affaires Sociales et Culturelles.

3-) Le Service Technique : la division Bâtiment et Travaux Publics et la division Assainissement Urbanisation et Eau.

4-) Le Service Registre Foncier Urbain (SRFU) : la division Affaires Domaniales

5-) Le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP) : la division Exécution et suivi du PDC et la division Coopération Décentralisée.

6-) Le Service Affaires Financières (SAF) : la division Exécution du Budget et la division du Matériel et la division Mobilisation des Ressources Financières.

2.2- Attributions et fonctionnement des services

Le Maire est le premier responsable de la commune. Il est le chef de l'administration communale, fonction qu'il exerce conformément aux textes de loi de la décentralisation (article 48 de loi n°97 029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin). Sont rattachés directement au Maire les postes ci-après :

- le Secrétariat Général ;
- le Secrétariat Particulier.

Les adjoints au Maire assistent le Maire dans l'accomplissement de sa mission. Ils le remplacent en cas d'empêchement et peuvent recevoir des délégations de lui, conformément aux dispositions de la loi.

Placé sous l'autorité directe du Maire, le secrétariat particulier est chargé : De l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel ou secret ; du traitement des dossiers personnels

du Maire ; des travaux de secrétariat à caractère confidentiel et /ou secret (saisie ventilation etc...) ; de la programmation et de la gestion des audiences et rendez-vous du Maire (gestion de l'agenda du Maire) ; de l'exécution de toutes les tâches à lui conférées par le Maire.

Le Secrétaire Général est le principal animateur des services dont administratifs communaux il veille au bon fonctionnement. Il prépare les réunions du Conseil Communal, assure le Secrétariat des séances dudit conseil et en dresse les procès-verbaux.

Il exécute les instructions du Maire.

Il participe à l'élaboration du plan de développement de la Commune à la préparation et à l'exécution du budget communal, à la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement communaux et communautaires.

Il veille à la bonne gestion des ressources humaines de la Commune et entretien des relations de travail avec les services déconcentrés de l'état installés dans la commune.

2.2.1. Service des Affaires Administratives

La division Affaires Administratives, Transmission

Elle est chargée de l'enregistrement et de la ventilation du courrier interne après annotation ; de la transmission du courrier départ après signature, de la saisie des correspondants et autres documents de l'administration ; du classement des courriers arrivés et départ ; de la bonne tenue des différents registres et chronos ; de la Transmission et de la réception des messages radio ; de la maintenance en bon état des équipements de transmission ; de la protection des fréquences et indicateurs d'appels établis.

La division Archives et Documentation, elle est chargée de la gestion du classement de l'archivage et de la conservation des documents et archives de la Commune ; de la gestion des données sur la Commune et sur les partenaires ; de la mise à jour d'une stratégie de gestion des archives ; de l'information du publique ; de l'accueil, de l'orientation des chercheurs, étudiants et autres usagers.

2.2.2. Service Etat Civil, Population, Affaires Sociales-Culturelles

La division Etat Civil et Population

Elle est chargé de légaliser et établir les copies certifiées et conformes des actes de l'Etat Civil ; d'établir les jugements supplétifs, d'enregistrer les naissances, mariages et décès ; de recevoir et acheminer toutes des demandes de détention d'armes et de munitions d'ouverture des débits de boissons ; de recenser les jeunes pour le service militaire ; de Suivre les opérations de recensement de la population ; de traiter les dossiers des anciens combattants ; d'assurer le secrétariat du tribunal de conciliation (programmation des audiences en collaboration avec les

membres du tribunal de conciliation, préparation et tenue des audiences, transcription dans les registres des jugements supplétifs homologués par le Tribunal de Premier Instance et délivrance des copies des jugements supplétifs).

La division Carte D'identité Nationale

Elle est chargée d'exécuter toutes les tâches afférentes à l'établissement des cartes d'identité.

La division Affaires Sociales et Culturelles

Elle est chargée d'assister la population en cas de sinistres et d'identifier leurs besoins ; de gérer les cas sociaux en collaboration avec le centre de promotion sociale ; de mettre en place une politique culturelle en adéquation avec les réalités de la commune.

2.2.3. Service Technique

Dirigé par un Chef Service, celui-ci est aidé de deux (02) Chefs Division dans ses attributions

La division Assainissement, Urbanisation et Eau

Elle est chargée de l'application de la réglementation en matière d'Urbanisme, de construction, d'aménagement du territoire, d'hygiène et d'assainissement public. A cet effet, il doit suivre et contrôler les opérations de collecte d'évacuation des ordures ménagères ; programmer, suivre et contrôler les opérations d'embellissement de la ville ; suivre et contrôler la gestion des cimetières ; suivre et contrôler l'électrification des centres urbains ; d'identifier les besoins des populations en eau potable ; de suivre et contrôler l'intermédiation sociale des animateurs d'ONG ainsi que le suivi des ouvrages ; de gérer les données techniques de la Commune en eau ; de gérer et apprécier les plannings périodiques et les rapports mensuels des activités des différents acteurs intervenant dans le domaine ; d'approuver les demandes et les études du milieu.

La division Bâtiment et Travaux Publics, elle est chargée de la planification et de la programmation des investissements relatifs aux infrastructures et aux équipements communaux et communautaires ; de la préparation des cahiers de charges et du montage des dossiers d'appels d'offres ; de l'examen des dossiers techniques ; de la coordination des interventions techniques sur le domaine public ; de la gestion des données techniques de la Commune relatives aux bâtiments et travaux publics ; du suivi technique et du contrôle des travaux de construction ; de programmer et de suivre l'exécution, le contrôle et l'entretien des voies urbaines, des pistes de desserte rurale et des ouvrages d'assainissement.

2.2.4. Service du Registre Foncier Urbain

Dirigé par un Chef Service, ce service est composé de :

Registre Foncier Urbain, ce Service ainsi créé a pour attributions en partenariat avec le CIPE (Centre des Impôts des Petits Entreprises) et les services y afférents des départements du Zou et des Collines et l'Institut Géographique National (IGN) ; la gestion du système fiscal ; la gestion de la base de données et l'inventaire foncier et la gestion de la cartographie.

Affaires Domaniales, elle a pour attributions de mettre à jour et de gérer le répertoire du patrimoine foncier de la Commune (Vente de parcelles loties appartenant à l'administration, délivrance de permis d'habiter et de construire, établissement de certificat administratif, sauvegarde du domaine public de l'administration etc..) ; de conduire les opérations de lotissement et de recasement ; d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion environnementale ; de protéger les ressources naturelles (Forêt, sol, mines, etc...)

2.2.5. Service des Affaires Financières

Il est dirigé par un Chef Service assisté de trois (03) Chefs Divisions. On y distingue :

Division du Budget, elle a pour attribution : de participer à l'élaboration et au suivi de l'exécution du budget ; d'effectuer sur instruction du Maire, les opérations d'exécution des dépenses de la commune (engagement, ordonnancement et liquidation des dépenses) notamment : le traitement des salaires et l'élaboration des actes juridiques relatifs aux divers engagements (décisions, bons de commande etc.) ; le décompte de la dette et de créances ; le contrôle des pièces justificatives et des mentions obligatoires au verso des factures ; l'émission des titres de paiement ou de règlements bancaires ; le Contrôle de la validité des créances et la tenue de la Comptabilité administrative, (registre ou documents comptables).

Dans ce cas, il émet les ordres de recettes, élabore en fin d'exercice le compte administratif, assure le fonctionnement de la résidence du Maire et organise les réceptions officielles.

La division Mobilisation des Ressources Financières, elle fait office de régisseur des recettes et est gardien des valeurs inactives de la Commune retirées à la Recette Perception.

A ce titre, le Chef de la Division Mobilisation des Ressources Financières est chargé de leur suivi comptable, c'est-à-dire assure le compte financier et le versement régulier des recettes à la Recette Perception. Il rend compte avec des pièces justificatives ; de l'élaboration et de l'actualisation régulière du répertoire des personnes et matières imposables (acteurs économiques, établissement, abattoirs, magasins public, hangars logettes, places, panneaux ou consignes publicitaires etc...) ; de la détermination d'une tarification pour chaque base imposable ; des projections de recouvrement de certaines taxes telles que la taxe sur produits

agricoles ; de l'exploration des opportunités génératrices de recettes en matières de tourisme, d'hôtellerie, d'artisanat, de transport, d'élevage, de commerce etc... ; de l'appui aux services des Impôts dans l'accomplissement de leur mission ; de la collecte des informations nécessaires à l'élaboration du budget

La division Matériel a pour attribution la gestion du matériel de bureau, l'équipement informatique, du matériel roulant et autres matériels de la Mairie.

2.2.6. Le Service du développement Local et Planification.

La division Suivi – Evaluation, elle a pour attributions de : Suivre et d'évaluer l'exécution des programmes et projets d'investissement. ; assurer le secrétariat du comité de pilotage et de suivi pour l'élaboration du plan de développement communal ; suivre l'élaboration et la mise en œuvre des documents de planification notamment le schéma directeur d'aménagement de la commune, le plan de développement communal des projets.

Il est en outre chargé de la capitalisation des actions de mise en œuvre du plan de développement de la Commune.

La division Coopération Décentralisée elle est chargée :

Du suivi des relations entre la Mairie et les partenaires au développement et de la recherche du financement extérieur pour la Commune.

2.3. Fonctionnement et performance de l'administration locale

L'analyse de l'organisation et du fonctionnement de l'administration communale révèle l'existence de six (6) services techniques organisés en treize(13) divisions. Seulement 26% des effectifs sont de la catégorie A et B ; les autres appartiennent à la catégorie C, D ou E. Mis à part le chef SECP qui a un niveau BEPC, tous les autres chefs de service ont au moins le niveau BAC+3. Les aspects liés à l'aménagement du territoire, la gestion de l'environnement et des ressources naturelles sont assurés par le service du registre foncier urbain simplifié avec deux divisions qui a à sa tête un Urbaniste. C'est la division des affaires domaniales et de l'environnement, dirigée par un agent non qualifié de niveau BEPC, qui s'occupe des aspects liés à la gestion durable des ressources naturelles.

Paragraphe 3: Déroulement du stage

3.1 Travaux effectués

La mairie de Djidja constitue la structure dans laquelle nous avons effectué notre stage. Elle nous a accordé trois (03) mois de stage, lesquels sont précisément effectués au service des affaires financières (SAF) juste pour que nous mettions en pratique les enseignements théoriques reçus au cours de notre formation à la faculté. Pendant ces trois mois, nous avons parcouru, outre les services des affaires financières, les services tels que :

- ✚ Le service des affaires administratives
- ✚ Le service du développement local et planification

3.2 Difficultés rencontrées

Lors de la réalisation de notre travail les difficultés auxquelles nous avons été confrontées sont multiples, Parmi elles s'inscrivent :

La réticence de certains agents à nous confier certaines tâches; l'absence des données sur 30 ans, le refus de certains contribuables de nous prendre le questionnaire ; l'analphabétisme de la plupart des contribuables rencontrés; la rétention d'information de la part de certains responsables et collaborateurs, de peur de rendre publiques certaines informations au nom du secret professionnel.

Par ailleurs certains agents refusaient de répondre aux questions et évoquaient le manque de temps, d'autres pensaient que cette enquête n'apporterait aucune amélioration car leur avis ne serait pas pris en compte.

SECTION II : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

La présente section aborde dans un premier temps la problématique et dans un second temps les objectifs et les hypothèses.

Paragraphe 1 : Problématique

Ici, il est question de poser la problématique et de prouver la pertinence de la présente étude. L'administration territoriale de la République du Benin est assurée par les autorités et les services déconcentrés de l'Etat et par les collectivités territoriales décentralisées que sont les communes. La commune de Djidja comme toute commune doit effectuer des dépenses relatives au développement local, à l'aménagement, à l'habitat et à l'urbanisme ; aux infrastructures, à l'équipement et aux transports ; à l'environnement, à l'hygiène et à la salubrité ; à l'enseignement maternel et primaire ; à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes ; à la santé, à l'action sociale et culturelle ; aux services marchands et investissements économiques.

Pour couvrir ces dépenses les communes ne doivent pas s'attendre qu'au transfert des ressources. En réalité, pour toute les communes, aussi bien les communes à statut particulier que les communes à statut ordinaire, la question du transfert des ressources est toujours restée posée. Il ne faudrait donc pas rester statique et attendre l'Etat ni toute autre forme des ressources externes, d'où la nécessité de mobiliser les ressources propres. Selon **le compte administratif** 2011 à 2014 le montant total des prévisions budgétaires des recettes propres de la commune de Djidja s'élève en 2011 à 149 843 700 FCFA. Le recouvrement au cours de cette année a été de 132 009 423 FCFA, soit un écart de 17 834 277. Ces prévisions budgétaires en 2012 étaient de 169 037 400 FCFA contre un recouvrement d'une valeur de 104 609 028 FCFA, soit un écart de 64 428 372 FCFA. Ainsi ces prévisions budgétaires en 2013 étaient de 227 927 400 FCFA contre un recouvrement d'une valeur de 148 571 137 FCFA, soit un écart de 79 356 263 FCFA. En 2014 les prévisions atteignent contre un recouvrement s'élevant à 129 264 590 FCFA. Ce qui prouve les difficultés de générations des recettes propres aussi bien en 2011, 2012 et 2013 qu'en 2014. Au nombre des difficultés rencontrées par la commune de Djidja en ce qui concerne la mobilisation des recettes propres, on peut citer :

La faible participation des citoyens à la gestion des affaires communales ; le problème d'intérêt politique; l'inefficacité de la stratégie de mobilisation de ressources existante ; l'inexistence d'un plan de formation du personnel ; l'absence de sensibilisation sur l'impôt et taxes; l'absence d'un système de rotation des agents collecteurs(les collecteurs, au fil du temps se familiarisent avec les usagers et arrivent à installer un système qui leur permet de détourner les recettes malgré les quelques contrôles du service marchands) ; la faible maîtrise du potentiel fiscal et non fiscal (les communes n'ont aucune connaissance des potentialités fiscales, l'imposition dans les agglomérations rurales, les limites exonérations, l'évaluation des bases d'imposition). A l'instar de la plupart des autres communes du Bénin la commune de Djidja fait souvent de la reconduction de l'essentiel de sa base de données (souvent les données sur les impôts fonciers) au lieu d'organiser des enquêtes de mise à jour (recensement fiscal). Aussi la commune de Djidja ne dispose-t-elle d'aucun répertoire fiable des marchés qui s'animent sur son territoire, lequel devrait renseigner du nombre de hangars, d'appâtâmes, de places assises, d'ambulants ; le problème d'intérêt politique ; etc...

Notre étude, «*contribution à l'amélioration des recettes propres de la commune de Djidja* » a pour but de faire des propositions en vue d'apporter des solutions aux difficultés évoquées et d'aider les autorités à divers niveaux à assurer une réelle amélioration des ressources propres.

Face à cette situation défavorable à la commune, on pourrait alors se poser les questions suivantes :

- ✚ Quels sont les mécanismes de mobilisation des recettes propres ?
- ✚ Qu'est-ce qui explique le faible taux de recouvrement des recettes propres ?

Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude

2.1 OBJECTIFS

➤ Objectif Général

L'objectif général de notre étude est de déterminer les conditions à l'amélioration de la mobilisation des recettes propres de la commune de Djidja.

➤ Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis :

- Identifier les causes du faible taux de recouvrement des recettes propres.
- Identifier le principal facteur de dysfonctionnements qui entrave la mobilisation des ressources propres.

2.2. HYPOTHESES

Deux hypothèses ont été formulées en vue d'atteindre efficacement ces objectifs spécifiques.

- ✓ La fraude fiscale explique le faible taux de recouvrement des recettes propres.
- ✓ L'absence de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt est le principal facteur de dysfonctionnement empêchant la mobilisation des recettes propres

Dans la partie suivante, nous allons aborder le cadre théorique et la méthodologie utilisée au cours de notre étude.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.

SECTION I : REVUE DE LITTERATURE, PRESENTATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Paragraphe 1 : Revue de littérature

Dans cette rubrique, nous allons donc d'une part à travers l'approche conceptuelle expliquer certains concepts clés qui constituent le sujet de notre étude. D'autre part nous ferons la synthèse des travaux jadis réalisés par nos prédécesseurs sur des sujets identiques au nôtre à travers l'approche empirique.

1.1. Définition de quelques concepts

Décentralisation : Selon le petit Larousse, la décentralisation est un système d'organisation des structures administratives de l'Etat qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion à des organes autonomes régionaux ou locaux notamment les collectivités locales et établissements publics. La décentralisation est fondée sur deux éléments essentiels : l'auto-administration des collectivités locales et l'abandon au profit de ces dernières de certaines prérogatives par le pouvoir central. Pour Laubadère (1998), la décentralisation évoque l'idée d'une collectivité locale qui, bien qu'englobée dans une collectivité locale plus vaste, s'administre elle-même ses propres affaires. Cette première définition est complétée par celle proposée par Waline (1995) qui dit que la décentralisation est le transfert de pouvoir de décision à des autorités librement élues par les intéressés eux-mêmes, à qui on a des intérêts distincts et la compétence de gérer eux-mêmes par les élus, ces intérêts. Il découle de ce qui précède que la décentralisation est perçue sous deux angles à savoir la gestion de ses affaires d'une part et le transfert de pouvoir par l'autorité d'autre part. Ainsi au Benin, il convient de faire une différence entre la décentralisation et la déconcentration : dans le premier cas, une plus grand est octroyé aux collectivités locales béninoises alors que dans le second cas, la loi confie certains pouvoirs de décision aux représentants de l'administration centrale béninoise. Le maire est élu par le conseil communal ou municipal constitue une autorité décentralisé ; par contre, les attributions du préfet procèdent de la déconcentration. Cette assertion de la décentralisation, bien qu'il soit complète et promettant, n'arrive pas à résoudre toutes les difficultés auxquelles sont confrontées par les collectivités locales des pays en de développement notamment le problème de mobilisation ressources propres.

Incivisme fiscal : C'est le fait pour le contribuable de se soustraire au paiement de ses obligations fiscales. Dans l'incivisme fiscal, il y a la fraude fiscale et l'évasion fiscale. L'évasion fiscale, tout comme la fraude, vise la diminution ou le non-paiement de l'impôt, tandis que la fraude fiscale consiste à utiliser, tout moyen illégal afin d'échapper partiellement ou totalement à une imposition, alors que l'évasion fiscale n'utilise que les failles de la loi, pour atteindre les mêmes objectifs

Collectivités locales : en droit administratif, les collectivités locales désignent les entités territoriales de droit public correspondant à des groupements humains géographiquement localisés sur une portion déterminée du territoire national auxquels l'Etat a conféré la personnalité juridique, l'autonomie financière et le pouvoir de s'administrer par des autorités élues. Elle est selon Rochegude (2000), une communauté d'habitants partageant le même territoire géographiquement et administrativement délimité, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, disposant d'instances délibératives et exécutives élues, ainsi que de ses propres services et moyens administratifs, pour l'exercice et moyens administratifs, pour l'exercice des compétences qui lui sont reconnues par la loi.

Ressources propres : La notion de ressources propres nécessite que deux conditions soient remplies: l'existence d'un lien territorial entre l'origine de la ressource et la collectivité locale bénéficiaire de son produit ; l'existence d'une maîtrise totale des autorités locales sur la ressource en question. Sur la base de cette définition théorique de la ressource propre on constate qu'il n'existe aucune ressource des budgets locaux remplissant toutes les conditions nécessaires pour être considérée comme une véritable ressource propre. Cependant il existe des ressources qui s'en rapprochent et qui justifient que le concept soit encore utilisé pour les désigner. Il est à noter que les ressources propres de la commune peuvent également être appelées 'ressources internes'.

Recettes fiscales : Elles proviennent des contributions foncières des propriétés bâties ou non bâties, de la patente et de la licence. Dans les trois communes à statut particulier, une signification radicale des impôts et des formalités visant les propriétés foncières a été introduite par la loi des finances de 1994.

Ainsi, les contributions foncières, la taxes immobilière sur les loyers, l'impôt général, sur le revenu foncier, ont été remplacé par la taxe professionnelle unique .Elles constituent des ressources financière provenant de la perception d'un certain nombre de droit, taxes ou redevances directement recouvre par les services de la ville ou par les correspondants extérieurs.

Recettes propres non fiscales : Elles correspondent principalement aux produits de l'exploitation des équipements publics communaux(droit de place sur les marchés) ou taxes liées à l'exploitation du domaine public(taxe sur les panneaux publicitaire et affiches droit d'occupation temporaire ou permanente du domaine public, etc..) aux produits de terrains de la ville affectées aux inhumations et cessions perpétuelles, aux services de l'Etat-civil (expédition et délivrance d'actes administratifs, ristournes sur délivrance de carte d'identité.)

Paragraphe 2: Quelques travaux de recherche

Nous avons ici passé en revue les publications de certains auteurs qui ont totalement ou partiellement abordé les problèmes identifiés de façon spécifique.

2.1. La faiblesse du recouvrement des recettes fiscales

Pour Chambas et al. (2007) un premier constat essentiel est la faiblesse extrême des ressources locales propres dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Ces ressources locales propres ne dépassent généralement pas 1 % du PIB .Elles s'établissent en moyenne dans les pays de l'UEMOA à 0,7 % du PIB (Burkina Faso : 0.6 % ; Côte d'Ivoire : 1% ; Sénégal : 0,8%). Dans le cas du Bénin, en 2005, elles s'élèvent à 0,6% du PIB et à 3,8% des recettes publiques globales. Pour l'année 2005, le montant des ressources propre par habitant du Bénin est en moyenne de 1960F CFA par habitant. En raison de leur faible niveau, les ressources locales propres ne peuvent ainsi qu'exercer un effet très limité sur le développement. Les dépenses de fonctionnement des communes du Bénin sont souvent alourdies par la masse salariale des agents en raison des recrutements parfois inutiles et partisans (Rapport de l'étude sur l'amélioration des recettes et dépenses de la ville de Parakou, 2009). Face aux difficultés de mobilisation des recettes des collectivités locales en Afrique, un séminaire s'est tenu en février 2009 à Agadir au Maroc. Les participants à ce séminaire ont relevé les obstacles majeurs qui entravent la mobilisation de la fiscalité locale. Ces obstacles concernent essentiellement l'incivisme fiscal et le rejet de la fiscalité foncière par les classes moyennes qui la considèrent comme injuste compte tenu de leur difficulté à épargner et par les plus favorisés qui s'y opposent parce qu'elle est susceptible d'abaisser le rendement de leur patrimoine. Aux sorties de ce séminaire, il a été convenu d'améliorer l'efficacité du recouvrement en identifiant et délimitant strictement les responsabilités des différentes entités intervenant dans la perception des recettes locales et de veiller à l'exercice effectif de l'ensemble des compétences en matière de recouvrement, y compris les procédures de recouvrement forcé.

C'est dans ce même ordre d'idées que Dembele (2008) expose au cours de l'atelier CIFAL tenu à Ouagadougou la stratégie sur le prélèvement fiscal proposée par les acteurs locaux et les services déconcentrés des impôts. Cette stratégie concerne la maîtrise du potentiel fiscal :

Elle consiste à : effectuer un recensement des contribuables par secteur d'activités ; mener une étude sur les stratégies de mobilisation des ressources au profit des collectivités territoriales ; doter les collectivités territoriales d'un fichier de contribuables par secteur d'activités, la mise en place des cadres de concertation en matière de suivi budgétaire et de trésorerie.

Il s'agit de responsabiliser et d'impliquer davantage les différents acteurs de l'exécution budgétaire dans la vie financière et comptable des collectivités territoriales ; le rapprochement de l'administration fiscale des usagers par la création et l'animation de perceptions de villes ; la sensibilisation des citoyens sur le rôle et la place de l'impôt dans le développement local.

De même l'expérience pilote dénommée SAFIC du FENU et développée au Bénin, au Mali et en Guinée, a permis de constater le rendement dérisoire des impôts et taxes gérés par les services déconcentrés de l'Etat. Cette anomalie découle pour une bonne part des dysfonctionnements au niveau des collectivités locales. Ces dysfonctionnements se manifestent par : une organisation peu adaptée aux missions des collectivités décentralisées et caractérisée par des services communaux très faiblement organisés ; des faiblesses dans l'élaboration du budget et le suivi de son exécution ; des faiblesses dans le dispositif même de la fiscalité locale.

En outre, dans leur travail de recherche intitulé 'La mobilisation des ressources financières dans les collectivités territoriales du mali : cas de la commune rurale de Sangarébougou', Bengaly et Camara (1999) ont déterminé les facteurs qui expliquent la faiblesse du recouvrement des impôts et taxes. Ils pensent que « L'électorisme » est devenu une entrave au recouvrement car le régisseur ne peut exercer de trop fortes pressions sur certains redevables sans compromettre les chances du maire aux prochaines échéances électorales. Pour ces deux auteurs, le non maîtrise de la matière imposable et le faible niveau de déconcentration des services du trésor apparaissent comme des contraintes majeures liées au recouvrement des taxes et impôts.

2.2. La faible recouvrement des recettes issues des produits des services du domaine et ventes diverses

La problématique du recouvrement des recettes propres des communes a amené, en 2007, Sonon à mener une étude sur le thème « *Contribution au recouvrement optimal des recettes propres de la Ville de Cotonou* ». Au terme de ses analyses elle a constaté que le taux de recouvrement des recettes issues des services marchands est relativement faible. En vue d'éradiquer ce problème, elle a proposé le renforcement de l'effectif du personnel et des contrôles ainsi que la formation initiale et permanente des agents. De même, dans le cadre d'une étude Awassi (2010) a constaté entre autres problèmes celui de l'insuffisance de la politique de recouvrement. Au cours de son étude, elle identifie la non maîtrise du patrimoine de la commune comme la cause de l'insuffisance de la politique de recouvrement. Au terme de cette étude, elle propose plusieurs solutions dont : le renforcement des capacités techniques des autorités locales, des responsables financiers, des personnels de la commune par la formation intégrée et la formation continue ; la dynamisation des services de recouvrement par le paiement de primes incitatives de recouvrement aux agents de recouvrement ; l'équipement des agents de recouvrement en moyens matériels, la redynamisation du partenariat intercommunal pour la réalisation d'infrastructures touristiques, commerciales, sportives et culturelles. Dans cette même logique, l'expérience pilote dénommée SAFIC (2007) a permis de relever les raisons de la faiblesse des recettes non fiscales. Il s'agit de : l'inexploitation ou la sous-exploitation de potentialités agricoles parfois considérables; le non aménagement et parfois la non-appropriation par les collectivités des marchés hebdomadaires, lieux de concentration de l'essentiel des activités économiques en zones rurales ; la faible intégration des activités de production, de transformation et de commercialisation et l'inexistence d'un réseau de marchés intégrant les zones de production importantes aux zones de commercialisation.

Paragraphe 3 : Présentation de la situation économique et financière

3.1. Potentialité économique de la commune de Djidja

Les secteurs économiques sont ceux générateurs d'emploi et de revenus. Il s'agit de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation et l'artisanat, les ressources naturelles, le commerce et l'industrie, le tourisme et l'hôtellerie...De ce fait nous distinguons trois secteurs à savoir les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

a-Secteur primaire

Le secteur primaire prend en compte les ressources naturelles notamment le climat, les sols, la végétation, les cours d'eau en plus des activités agricoles. La Commune de Djidja constitue une zone à forte production agricole. Sa production végétale caractérisée par une prédominance des cultures vivrières (63%) contre 33% pour les cultures industrielles (coton, arachide). Elle est caractérisée par la non maîtrise de l'eau, le non aménagement des bas fonds, la baisse de la fertilité des sols et les difficultés liées à l'accès non sécurisé à la terre.

Voici résumé dans un tableau la production agricole au cours des années.

Tableau N°1 : Evolution de la production en tonne 2009-2013

Année	2009-2010			2010-2011			2011-2012			2012-2013		
	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
Coton	458			1 265,57			3 964,80			9 068,91		
Culture	S	R	P	S	R	P	S	R	P	S	R	P
Maïs local	11900	959	11416	10343	1136	11747	9144	849	7763	11197	906	10147
maïs amélioré	7367	1195,7	8809	7138	1260	8994	6728	1106,6	7445,2	8513	1229	10464
Sorgho	474,5	700	332,1	334	700	233,8	313	500	156	306	500	153
Riz	100	2000	200	125	1389	173,6	137	2796	383,05	181	2500	452,5
Patate douce	622,08	2053,9	1278	489,1	279	136	481	2172,5	1045	471	2635	1241
Manioc	6225,5	13013	81010	5954	13366	79582	5976	12937	77310	6289	12828	80673
Igname	5095,7	12325	62805	7802	11911	92929	7907	11272	89126	8479	11500	97508
Taro	336	1686,4	567	9,75	2000	19,5	8	2000	16	9	2000	18
Niébé	3255	831,14	2705	3103,2	796	2470	2780	710,37	1974,8	3413	754	2572
Vandzou	752	563,55	424	588,55	625	368	504	575	289,8	493	600	296
Soja	404	589,85	238	435,75	700	305	6734	650	4377,1	7222	800	5778
Dohi	268	625	167	252	671	169	279	650	181,35	281	600	169
Pois d'angole	1474	110,58	163	237,85	500	119	236	450	106,2	256	450	115
Piment	474	775,7	368	441	530	233	434	482,2	209,3	441	546	241
Tomate	455	3179,7	1446	392,9	319	1256	390	2797,4	1091	417	2849	1188
Gombo	774	2368,5	1833	793	2949	2338	773	2945,9	2277,2	826	2866	2367
Goussi	214	473,57	101	186,84	587	110	188	541,48	101,8	177	500	88,5
Arachide	8231	650,67	5356	10118	839	8485	10293	793,9	8172,4	10537	807	8505

S=Superficie R=Rendement P=Production

Source : Réalisé par les auteurs CeCPA Djidja (2009-2013)

Les cultures vivrières et le coton occupent une place importante dans la commune de Djidja, considérée comme le grenier du département du ZOU. Ainsi l'Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire(ONASA) classe cette commune dans les zones de bonnes perspectives alimentaires (ONASA 2008-2013). La quantité et la diversité des produits agricoles déversées sur les différents marchés du département et de la sous-région, lui confère cet atout. La quasi-totalité de la population active est absorbée par le secteur primaire. Même les quelques fonctionnaires de l'état ou du secteur privé (ONG, Projets), et les artisans etc., pendant leurs moments de repos, ou au cours des périodes de repos, s'adonnent aux activités champêtres. Cette situation permet donc à la commune de bénéficier de plusieurs appuis des institutions, telles que le PADSA, CLCAM, CARDER, AMAB, etc. Malgré cela et l'existence d'énormes atouts favorables à ces cultures, ce secteur souffre de l'inefficacité des structures faïtières organisationnelles, du manque d'organisation dans certaines filières telles que les plantations d'anacardiens, la carbonisation du bois, etc.

En dehors de l'agriculture, l'élevage constitue une filière porteuse dans la Commune mais avec une non professionnalisation des éleveurs et une mauvaise gestion de la transhumance source de perpétuels conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. La pêche est très peu développée dans la Commune malgré sa richesse en ressources en eau. Les principaux problèmes y afférents sont : i) l'utilisation de techniques de pêche prohibées, le comblement et l'ensablement des cours d'eau, l'invasion des plans d'eau par la jacinthe d'eau, etc.

b-Secteurs secondaire et tertiaire

Le commerce représente la principale activité non agricole à laquelle s'adonnent des actifs de Djidja. Il porte essentiellement sur l'achat et la revente des produits agricoles, d'essence frelatés et quelques produits manufacturés de première nécessité.

La transformation des produits agricoles est l'apanage des femmes organisées en groupement ou non. Pour l'arachide, elle est transformée en galette "kluiklui " et en huile d'arachide. Pour le palmier à l'huile, les noix de palme sont transformés en huile de palme communément appelés huile rouge et les noix de palmistes sont transformés en huile de palmistes. Les principales contraintes qu'elles rencontrent sont liées à la faible capacité des acteurs, le manque d'équipements modernes de travail, la faible productivité, l'accès difficile aux moyens de production. Le secteur industriel est quasi inexistant. Les nombreuses carrières dont dispose la commune sont peu valorisées et font l'objet d'une exploitation non rentable pour la commune et non durable. Le secteur touristique est marqué par l'existence de nombreuses potentialités encore très peu valorisées et l'inexistence d'infrastructures d'accueil. La Commune dispose de neuf marchés et de deux marchés à bétail. La dégradation des pistes

de desserte rurale, la non maîtrise des circuits de distribution des produits, l'inexistence d'un système d'achat-vente, l'insuffisance d'assainissement et le faible niveau d'équipement et d'animation des principaux marchés sont les principaux problèmes identifiés au niveau du secteur. L'artisanat de service : ce secteur regroupe dans la commune de Djidja plusieurs corps de métiers à savoir : la couture, la menuiserie, la coiffure, la mécanique, la soudure (autogène ou l'arc), le dépannage radio et TV, la vulcanisation, la 'électricité la photographie secteur du transport reste le principal goulot d'étranglement de la commune pour les cinq prochaines années. Il est caractérisé par le non aménagement des gares routières et l'état très dégradé des pistes de desserte rurale et intercommunales.

4.2. Budget de la commune de Djidja

Une grande analyse descriptive du contenu des budgets communaux fait apparaître la grande diversité des recettes susceptibles d'assurer la couverture des dépenses locales. Les documents budgétaires locaux eux-mêmes reflètent cette diversité en opérant une première distinction entre les recettes/dépenses fonctionnements et d'investissements.

a. Recettes propres

A partir des comptes de gestion de 2011 à 2014 nous avons pu élaborer le tableau suivant qui retrace les recettes propres (non comprises les taxes rétrocédées) recouvrées dans la commune de Djidja au cours de cette période.

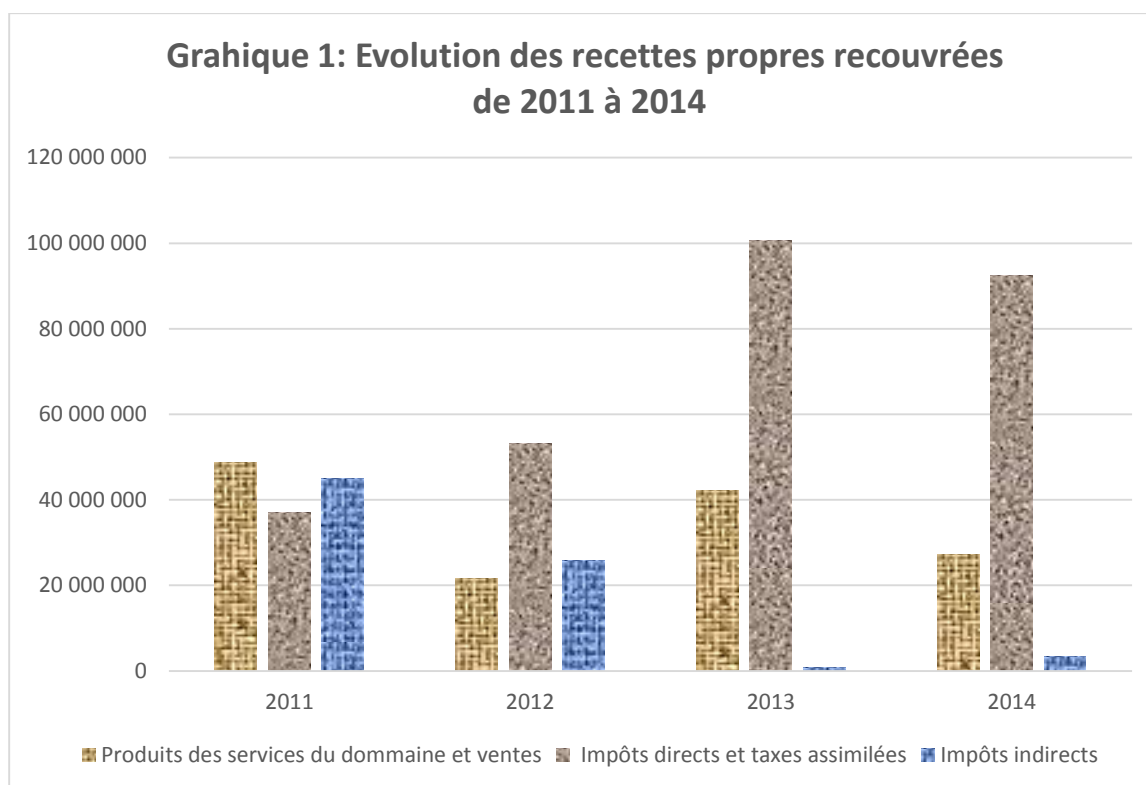
Tableau N°2 : Evolution des recettes propres par principale composante

Nature des recettes	Montants recouvrés (en FCFA)			
	2011	2012	2013	2014
Produits des services du domaine et ventes diverses	48 786 701	21 584 168	42 077 501	27 138 625
Produits du patrimoine et les activités de la commune	3 079 300	4 956 400	13 032 106	1 743 050
Prestations et services	41 110 401	15 577 768	28 445 395	23 055 575
Produits accessoires	4 597 000	1 050 000	600 000	2 340 000
Impôts et taxes				
Impôts directs et taxes assimilées	36 993 676	53 237 082	100 747 976	92 553 290
taxe de développement local	0	28 783 987	44 110 850	19 695 700
contribution foncière des propriétés bâties et non bâties	8 942 322	8 697 385	17 672 505	6 411 951
patentes et licences	28 051 354	15 755 710	38 964 621	66 445 639
autres impôts et taxes directes	0	0	0	0
Impôts indirects	45 120 800	25 906 100	758 000	3 466 100
Taxe de parcage et de transhumance	25 381 000	0	0	0
taxe sur spectacles, jeux et divertissements	737 000	250 000	0	97 500
taxes sur les affiches et sur la publicité	0	0	0	0
taxe sur les boissons fermentées	142 000	592 300	118 000	189 800
taxes sur les taxis villes	1 121 800	60 000	70 000	177 800
autres impôts et taxes indirectes	17 739 000	25 003 800	570 000	3 001 000
Sous-total (absence taxes rétrocédées)	130 901 177	100 727 350	143 583 477	123 158 015
Total (recettes propres)	132 009 423	104 909 028	148 571 197	129 264 590

Source : Réalisé par les auteurs, comptes de gestion de 2011 à 2014.

Il se dégage du tableau ci-dessus les grandes masses de recettes à savoir : les produits des services du domaine et ventes diverses, les impôts directs et taxes assimilées et les impôts indirects.

L'évolution de ces recettes est illustrée par les graphes ci-après :



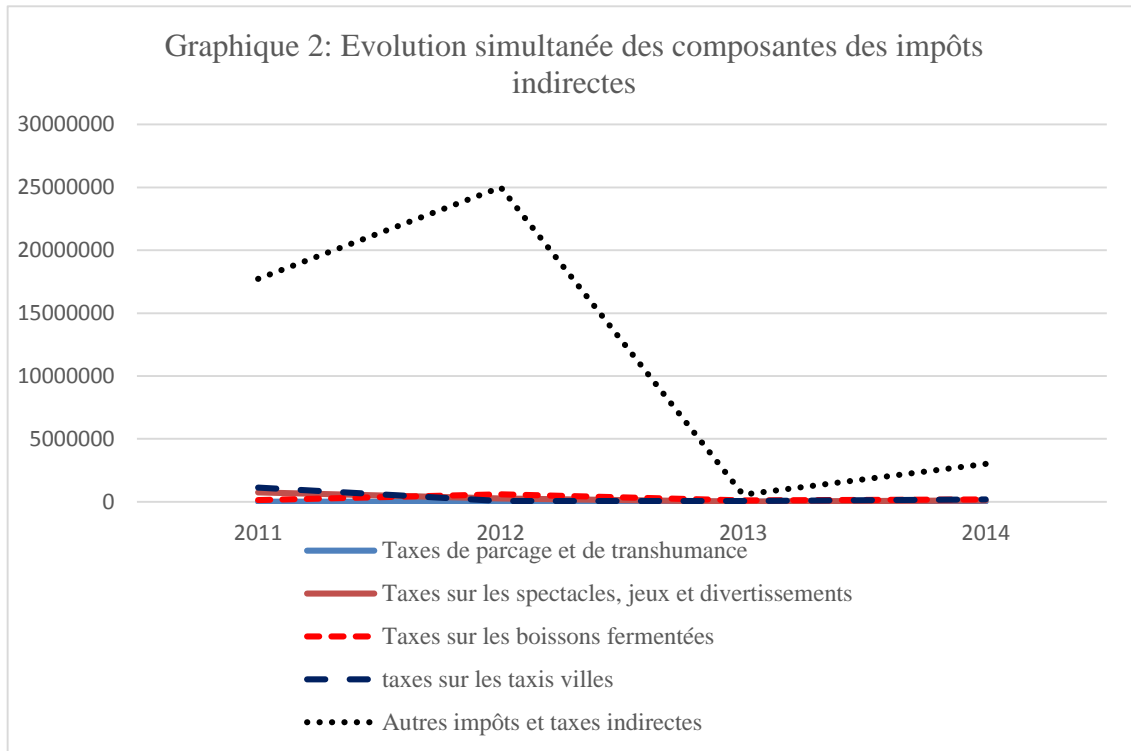
Source : Réalisé par les auteurs, 2015

A la lecture de ces graphes, il est aisé de constater que les recettes fiscales directes évoluent de façon croissante en 2011, 2012 et 2013 avant de chuter en 2014. Mais certains s'échappent au paiement de l'impôt.

Dans le même ordre d'idées, on déplore un faible recouvrement des recettes issues des produits des services du domaine et ventes diverses. En effet, il est constaté que tout au long de la période d'étude, les recouvrements annuels atteignent à peine cinquante million de francs CFA. Il décroît de 2011-2012 plus de 50% et une augmentation en 2013 avant de chuter en 2014.

En ce qui concerne les impôts indirects, on a une décroissance de 2011 à 2013 presque nulle et une légère augmentation en 2014 sur la période de notre étude.

Dans ce cas, une étude des différentes composantes des impôts indirects s'avère indispensable en vue de déterminer les raisons d'un recouvrement un peu satisfaisant. Pour mener à bien cette étude, recherchons l'évolution, de 2011 à 2014, des différentes composantes des impôts indirects. Cette évolution est illustrée par le graphique ci-après

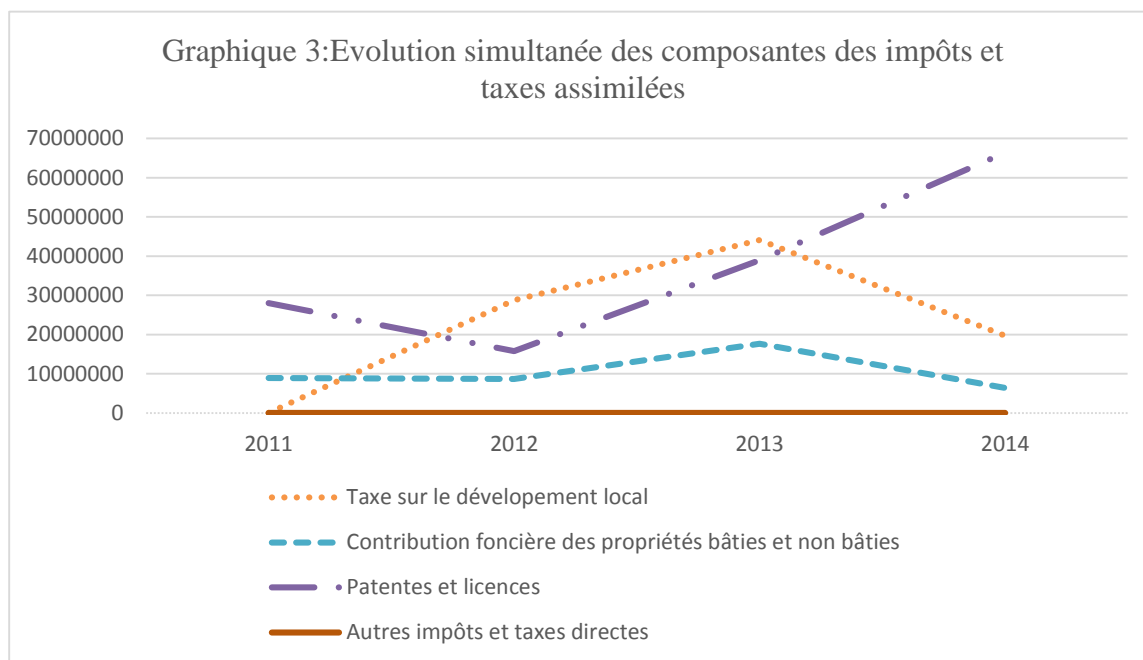


Source : Réalisé par les auteurs, 2015

L'observation de ce graphe permet de faire des analyses suivantes :

Les montants élevés de recouvrement ont été réalisés dans la rubrique des autres et taxes indirectes. Cette dernière augmente de 2011 à 2012 avant de chuter définitivement en 2013 (25 003 800 à 570 000), puis une légère augmentation en 2014. Les quatre autres taxes restent très faibles tout au long de notre étude et surtout l'inexistence des taxes de parcage et de transhumance de 2012 à 2014 ce qui prouve que cette taxe a été recouvrée à partir de 2012 par la recette auxiliaire des impôts.

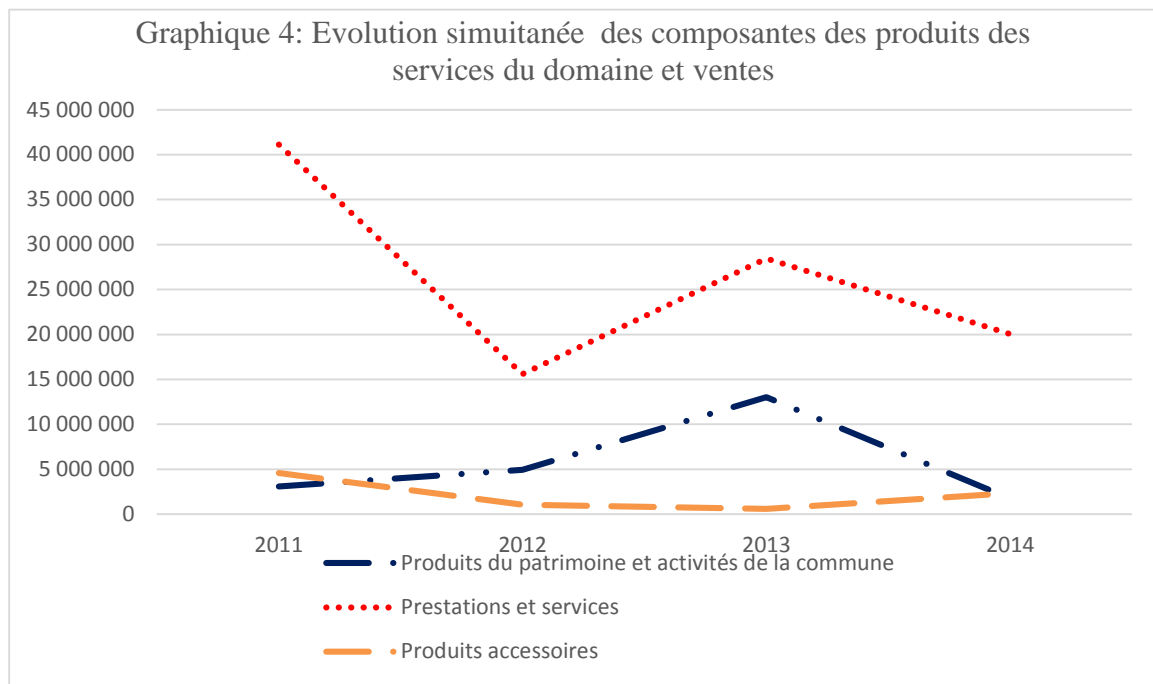
Le graphique ci-dessous montre l'évolution simultanées des composantes des impôts et taxes assimilées



Source : Réalisé par les auteurs, 2015

L'évolution des composantes impôts et taxes assimilées telles que représentée dans le graphique n°3 ci-dessus nous permet de visualiser les tendances de la croissance de la TDL, contribution foncière des propriétés bâties et non bâties, patente et licences et celle des autres impôts et taxes directes au cours de la période 2012 à 2014. Au cours de cette période la rubrique autres impôts et taxes directes reste nul ; tout au long de cette période le montant maximal de la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties est 17 672 505 FCFA ce qui montre que la population ne paye pas leur impôt ; en dehors la chute de 2011 à 2012 on note une augmentation considérable des patentes et licences pour les deux dernières années ; en ce qui concerne la TDL, le recouvrement de cette taxe a démarré en 2011 qui a connu un accroissement en 2012 et 2013 avant de chuter en 2014.

Le graphe suivant indique l'évolution simultanée des composantes des produits des services du domaine et vente.



Source : Réalisé par les auteurs, 2015

Ce graphe montre l'évolution simultanée des composantes des recettes issues des produits des services du domaine et de ventes. Tout au long de la période de notre étude la rubrique des produits accessoires restent très faible et la valeur maximale est 4 597 000 FCFA, celui des produits du patrimoine et activités de la commune ont connu une faible augmentation de 2011 à 2013 avant de chuter en 2014 et en ce qui concerne celle des prestations et services évolue en dent de scie. On constate qu'en dehors de la rubrique patentes et licences toutes les composantes des produits des services du domaine et ventes diverses, des impôts directs et taxes assimilées et des impôts indirects ont toute connu une diminution en 2014 donc nous pouvons retenir que la prorogation des mandats des élus locaux a une influence sur la recette totale obtenu 2014.

Tableau N°3 : Evolution des recettes de fonctionnements et d'investissement

Année	Recettes fonctionnements			Recettes d'investissement		
	Prévisions	Réalisation		Prévisions	Réalisation	
		Montant	Taux (%)		Montant	Taux (%)
2011	289 843 700	224 158 556	77,33	546 667 817	408 982 731	74,81
2012	298 037 400	178 007 079	59,73	501 755 675	253 698 577	50,56
2013	339 927 400	207 260 167	60,97	636 650 000	361 354 384	56,76
2014	306 659 514	184 470 121	56,89	929 803 264	381 721 678	41,05

Source : Réalisé par les auteurs, 2015

Tableau N°4 : Evolution des dépenses de fonctionnements et d'investissement

Année	Dépenses fonctionnements			Dépenses d'investissement		
	Prévisions	Réalisation		Prévisions	Réalisation	
		Montant	Taux (%)		Montant	Taux (%)
2011	289 843 700	200 998 267	69,35	546 667 817	257 328 502	47,07
2012	298 037 400	166 776 064	55,96	501 755 675	408 061 544	81,32
2013	339 927 400	203 093 875	59,75	636 650 000	243 325 666	38,32
2014	306 659 514	232 659 836	75,87	929 803 264	384 320 455	41,33

Source : Réalisé par les auteurs, 2015

De l'analyse des tableaux 3,4 il ressort que les recettes fonctionnements et celles d'investissement ont évolué en dents de scie. **Le taux moyen de réalisation des recettes fonctionnements / investissements est 63,73% / 55,79% contre 65,23% / 52,01% dépenses fonctionnements / investissements** ce qui prouve que la commune ne s'appuie pas sur ces recettes propres pour autant contribuer à la couverture des dépenses de fonctionnement L'observation de ces différentes données sur les dépenses locales montre que ces dépenses sont insuffisamment couvertes. En dehors de l'année 2011, les dépenses fonctionnements de la commune ont évolué de façon croissante. De 69,35% en 2011, elles sont passées par 55,96% 2012 et 59,75% 2013 pour atteindre un taux de 75,87% en 2014. Quant aux dépenses d'investissement, elles ont évolué en dents de scie. De 47,07% en 2011, elles passent par 81,32% en 2012 et 38,32% en 2013 pour augmenter à 41,33% en 2014.

Il ressort de ce qui précède, que l'insuffisance de la mobilisation des ressources locales draine d'énormes problèmes qui empêchent l'exécution normale des dépenses dans la Commune de Djidja.

SECTION : 2 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Il s'agit de montrer les différentes méthodes que nous avons utilisées non seulement pour collecter les données mais aussi pour le traitement de ces données.

2.1- La recherche documentaire

La recherche documentaire consiste en la collecte de documents. Elle nous a permis de recueillir la documentation indispensable à l'approfondissement de notre sujet de recherche. Cette méthode nous a conduits vers différentes sources d'informations.

Plusieurs ouvrages ont été consultés dans le cadre de nos recherches en vue de la rédaction du présent mémoire. Ces sont des ouvrages généraux, les mémoires, les publications, les rapports et les textes règlementaires. Certains documents ont permis de cerner quelques notions et concepts relatifs à notre thème. En outre, on peut citer le recueil des lois sur la décentralisation, le guide de procédure de recouvrement des impôts et taxes, la nomenclature des comptes par nature des communes...D'autres ont fourni des données statistiques sur la commune de Djidja tels que le plan de développement communal, les budgets, les comptes administratifs, les comptes de gestion sur les dernières années. Par ailleurs, nous avons eu recours à l'Internet qui constitue aujourd'hui une importante banque d'informations. De plus les centres ci-après nous ont permis d'accéder aux informations utiles à la réalisation de ce mémoire : Le centre de documentation de la Maison des Collectivité Locales ; le centre de documentation de la FASEG/UAC ; la bibliothèque de l'UAC ; le Centre Communal de la Promotion Agricole ; le service des affaires financières de la Mairie de Djidja ; la Recette Auxiliaire des Impôts de Djidja.

2.2- L'enquête

Elle est la concrétisation de l'approche empirique adoptée par notre étude. Elle indique alors une démarche méthodologique qui regroupe l'identification de la population mère, la nature de l'enquête, l'échantillonnage. Plusieurs techniques ont été utilisées afin de collecter les données. Ces techniques sont l'entretien individuel, l'observation, et utilisation de questionnaires.

Au niveau de l'entretien individuel, notre travail a pris en compte tout individu pouvant se prononcer sur la mobilisation des recettes propres de la commune de Djidja à savoir les chefs de village, les taxi-motos, les agriculteurs, les commerçants, les agents des ONGs, etc. Tous

ces interlocuteurs nous ont livré leurs perceptions du niveau de vie, de développement, de la capacité financière, du pouvoir d'achat, des difficultés financières, des éléments qui freinent le développement de la commune.

L'observation s'est révélée non négligeable en ce sens qu'elle nous a permis de prendre connaissance ou de découvrir un certain nombre de choses qu'on nous a livré lors des entretiens.

Nos questionnaires ont été adressés aux élus locaux, aux responsables des structures déconcentrés, aux responsables des ONGs, aux responsables des associations de développement de la commune de Djidja et aux habitants de cette commune.

2.3-Outil d'analyse de données

La population de notre étude a un effectif de cent (100) individus et les acteurs concernés sont les élus locaux ; les responsables des structures déconcentrées de l'Etat ; des ONGs ; des propriétaires de parcelles et de maisons, de boutiquiers et de commerçants et les artisans.

En ce qui concerne les outils d'analyses, pour un véritable traitement des hypothèses nous avons élaboré un questionnaire administré à ces cent individus. Ces questionnaires ont été traités grâce au logiciel Excel à travers le diagramme de Pareto et qui a permis de corréler les différentes réponses pour avoir des résultats fiables. L'usage de statistique descriptives (tableau des fréquences) a été nécessaire pour l'analyse des données. La cause qui sera retenue pour chaque problème spécifique est celle qui aurait recueilli la majorité relative des opinions émises par les enquêtés. Il s'agit de la cause ayant la fréquence la plus forte issue de la loi de Pareto (1897).

CHAPITRE 3 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.

Nous présenterons à travers ce chapitre les résultats de notre recherche, analyserons ces résultats avant de suggérer quelques recommandations.

SECTION 1 : Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses

1.1. Présentation des résultats

La présentation des résultats est faite par problème spécifique.

A- Présentation et analyse des résultats relatifs au problème du faible taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.

Les résultats obtenus dans ce cadre se présentent comme ci-après :

Tableau n°5 : Répartition des réponses relatives au problème du faible taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.

Modalités	Fréquences absolues	Fréquences relatives en %
la fraude fiscale	48	48 %
le manque de suivi du recouvrement	24	24 %
non gestion des exploitations des carrières des granites par la commue	17	17 %
la fraude organisée par certains agents collecteurs	11	11 %
Total	100	100 %

Source : Réalisé par les auteurs, 2015

Ce tableau montre que sur les 100 personnes interrogées, les réponses se répartissent comme suit : L'analyse des résultats ci-dessus à partir du tableau n°5, il ressort que ; 48 % pense que la fraude fiscale est à la base du faible taux de recouvrement des recettes propres dans la commune de Djidja ; 24,00 % des enquêtés déclarent que le manque de suivi du recouvrement est un facteur clé de ce problème ; 17 % des enquêtés déclarent que la non gestion des exploitations des carrières des granites par la commune est à l'origine de ce problème et 11% estiment que ce problème ne peut être justifié que par la fraude organisée par certains agents collecteurs.

B- Présentation et analyse des résultats relatifs au problème du principal facteur empêchant la mobilisation des recettes propres.

Les résultats obtenus dans ce cadre se présentent comme ci-après :

Tableau n°6 : Répartition des réponses relatives au problème du principal facteur de dysfonctionnement qui empêche la mobilisation des recettes propres.

Modalités	Fréquences absolues	Fréquences relatives en %
le problème d'intérêt politique	41	41 %
l'absence de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt	52	52 %
le manque des moyens matériels	05	05 %
l'inexistence de la matière imposable	02	02 %
Total	100	100 %

Source : Réalisé par les auteurs, 2015

Ce tableau montre que sur les 100 personnes interrogées, les réponses se répartissent comme suit : Le tableau n°6 nous révèle que 41% des personnes interrogées déclarent que le problème d'intérêt politique est à la base du principal facteur de dysfonctionnement empêchant la mobilisation des recettes propres ; 52 % pensent que l'absence de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt est à l'origine de ce problème ; 05% estiment que ce problème est dû au manque de moyen matériels et 02 % pensent que c'est l'inexistence de la matière imposable qui justifie ce problème.

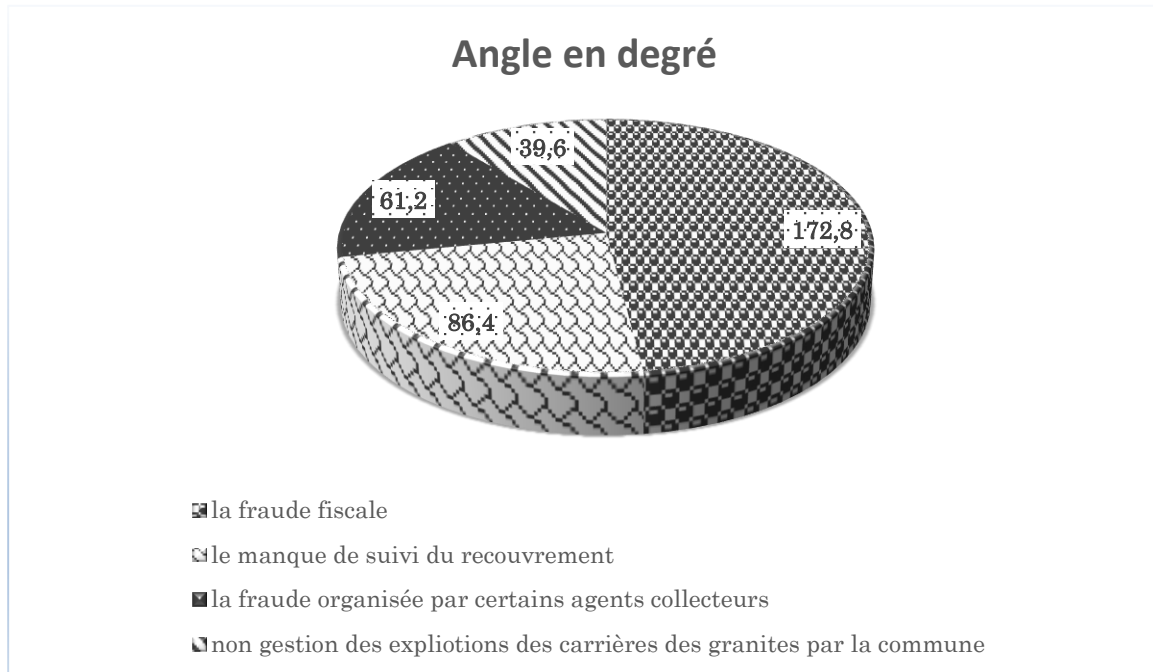
$$\text{FREQUENCE} = \frac{\text{Nombre avis favorables}}{\text{Effectif total de la population}} \times 100$$

1.2. Vérification des hypothèses

Cette vérification se fera grâce à la détermination du degré de validation de chaque hypothèse.

1- Degré de validation de l'hypothèse n°1

Graphique n°5 : Diagramme circulaire relative à la 1^{ère} hypothèse



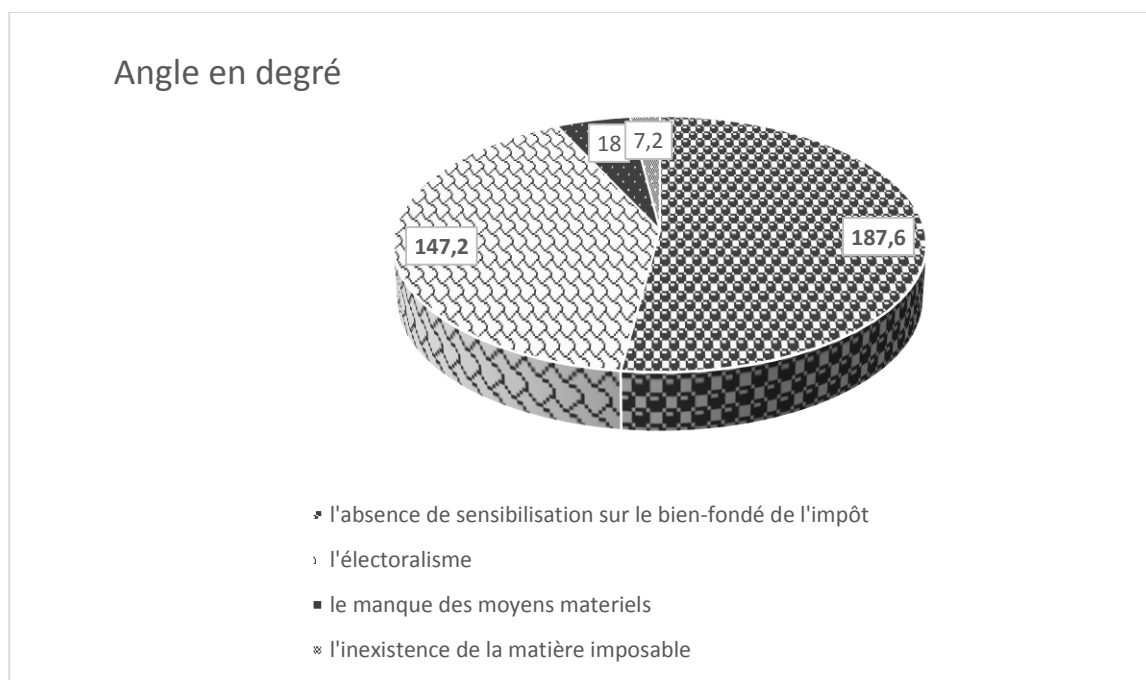
Source : Réalisé par les auteurs, 2015 (Excel 2013)

L'analyse des résultats issus de ce diagramme montre que 48% (172,8 °) des enquêtés pensent qu'il y a la fraude fiscale. De même, les informations recueillies lors de nos entretiens avec certains citoyens ont justifié le sentiment de colère qui les anime en face des agents d'impôts et des taxes par le fait qu'elles ignorent l'utilisation des impôts et taxes payées. Ce qui voudrait dire qu'elles paieraient les impôts et taxes de façon civique à condition qu'elles sachent leur destination.

De ce qui précède, et conformément au seuil de décision retenu, l'hypothèse selon laquelle le faible taux de recouvrement des recettes propres dans la commune de Djidja est dû au fraude fiscale des contribuables est validée. Les trois autres causes apparaissent aussi importantes et doivent être prises en compte dans les approches de solutions.

2- Degré de validation de l'hypothèse n°2

Graphique n°6 : Diagramme circulaire relative à la 2^{ème} hypothèse



Source : Réalisé par les auteurs, 2015 (Excel 2013)

Les résultats de ce diagramme montrent que la grande partie des enquêtés soit 58% (187,6°) pensent que l'absence de sensibilisation est le principal facteur de dysfonctionnement qui empêche la mobilisation des recettes propres. De même, les informations recueillies lors de nos entretiens ont révélé que du fait que les conseillers de la commune, les membres des associations de développement proviennent de plusieurs bord politiques et s'opposent souvent les uns les autres lors des réunions devant aboutir à la prise d'importantes décisions sur la mobilisation des ressources et pour ne pas compromettre les chances du maire aux prochaines échéances électorales, le régisseur ne peut en effet exercer de trop fortes pressions sur certains redevables et puis ils n'établissent aucun programme de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt .

De ce qui précède, et conformément au seuil de décision retenu, l'hypothèse selon laquelle le principal facteur de dysfonctionnement empêchant la mobilisation des ressources propres est l'absence de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt est validée.

SECTION 2 : Suggestions

Il est question pour nous de proposer des solutions d'éradication des causes se trouvant à la base des différents problèmes en résolution.

2.1. Suggestions au problème de la fraude fiscale

La fraude fiscale est due prioritairement à une absence de communication à leur égard. Il est à constater qu'aucune campagne n'a été organisée pour sensibiliser les populations sur les taxes foncières. La majorité de la population étant analphabète et ne taillant pas trop d'importance à l'écoute des médias, il en résulte que l'information revient à une partie minime des contribuables. Ces derniers ignorant la destination de l'impôt et les méthodes de détermination des montants dus ; s'abstiennent aussi de s'acquitter régulièrement de leur dette fiscale. Face à une telle situation, des solutions suivantes sont proposées: Organiser des séances de sensibilisation sur les impôts fonciers de façon permanente et particulièrement en langue nationale (Fon) ; cultiver le civisme fiscal à travers une reddition de compte des impôts payés en réalisant par exemple plus d'investissement touchant aux conditions de vie des contribuables ; revoir les méthodes de détermination des impôts fonciers en tenant compte de la situation socio-économique des contribuables. Le budget est resté toujours un document inaccessible aux différents acteurs et principalement à la population, les textes relatifs à la mobilisation des ressources ne sont pas connus des contribuables, de même que les programmes d'investissement et leurs sources de financement. Il revient donc au Maire d'éclairer sa population pour avoir son adhésion à la mobilisation des recettes. Dans le même ordre d'idées, le Maire rend compte à la population de façon périodique de l'utilisation qui est faite des impôts et taxes recouverts. Cela suppose que les fonds doivent être utilisés pour résoudre les besoins des populations en matière d'assainissement, de réalisation d'infrastructures sociocommunautaires, de réfection des pistes de désertes rurales, etc.

2.2. Suggestions au problème du faible taux de recouvrement des impôts fonciers

Au regard des difficultés identifiées et après étude du diagnostic établi à ce niveau, il convient de : renforcer la politique de sensibilisation de la population sur l'impôt ; mettre les avis d'imposition à la disposition des contribuables dans un délai raisonnable ; doter les services des impôts des ressources humaines de qualité et leur affecter les ressources nécessaires pour couvrir les charges d'assiette et de recouvrement ; fournir à temps les moyens nécessaires aux opérations d'enquête et de distribution des avis d'imposition ; faire un plaidoyer à la société civile pour réduire les taux d'imposition ; sanctionner le rançonnement des agents de l'impôt par une application effective des textes en vigueur ; poursuivre les fraudeurs et les faussaires

conformément à la loi, en vue de décourager de façon progressive les fraudes et évasions fiscales ; Créer des conditions de négociation très souples, pour encourager et inciter les contribuables au paiement de leur devoir ; sensibiliser la population pour la mise en œuvre du lotissement dans la commune de Djidja.

2.3. Suggestions au faible taux de recouvrement des recettes issues de l'exploitation des équipements marchands

Pour maîtriser les gisements dont elle dispose, la Commune doit établir un répertoire fiable des marchés qui s'animent sur son territoire avec les caractéristiques telles que la superficie, l'influence locale, régionale ou internationale, la périodicité (journalière, hebdomadaire ou tous les 2, 3, 4, 5 ou 6 jours), le nombre de hangars, d'appâtâmes, de places assises, d'ambulants, etc. La Commune doit également avoir un plan d'occupation des marchés et réinstaller les différents occupants de façon à avoir une vue aisée sur l'ensemble du marché et éviter l'occupation anarchique des places. Il peut être aussi envisagé la mise en place d'un comité chargé de suivre le recouvrement des recettes. Ce comité aura pour attributions : L'organisation des séances de sensibilisation des redevables pour leur faire connaître les caractéristiques identitaires des différentes catégories de valeurs inactives, afin qu'il soit en mesure de reconnaître les tickets et autres supports réguliers et de pouvoir ainsi détecter les contrefaçons, les fraudes et autres tickets parallèles en circulation dans les marchés; sillonner les marchés selon un calendrier établi au préalable qui tient compte des jours d'animation des marchés et Chaque marché doit recevoir la visite de l'équipe au moins deux fois par mois produire la situation mensuelle des recettes de chaque marché de même que les différents problèmes rencontrés qui entravent le recouvrement ; proposer des solutions pour améliorer le recouvrement ; élaborer un plan de rotation des collecteurs ; la mise en application d'un plan de mobilisation des recettes élaboré par la commission des affaires financières et économiques ; de connaître le nombre de places que chaque marché offre à partir de ses équipements et attribuer un numéro à chaque place ; procéder à un décompte systématique des occupants du marché. Le décompte doit se faire les jours ordinaires et les jours de foire (jour de grande animation) ; de compartimenter le marché en zone et évaluer les recettes de chaque zone ; de former des groupes de trois collecteurs et les répartir par zone ; responsabiliser un collecteur pour chaque zone lorsque les recettes sont maîtrisées (Ces responsables pourront collecter les tickets délivrés par les collecteurs auprès de leurs paires de façon journalière et obtenir le montant des recettes perçues au cours de la journée. L'information recueillie peut être analysée au niveau du chef service marchand qui prendra des dispositions nécessaires en cas de non-

conformité des valeurs inactives ou de réduction des recettes versées) ; d'avoir un fichier des contribuables ; motiver et former les personnels du recouvrement ; de rendre compte au conseil communal des activités exécutées.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que la Commune de Djidja regorge beaucoup de potentialités. En effet, le budget local ne traduit pas toutes les ressources de la Commune du fait du non maîtrise du potentiel dont elle dispose. C'est pourquoi les recettes propres restent largement en dessous des potentialités qu'ils offrent.

La Commune de Djidja comme toutes les autres Communes du Bénin évolue dans un contexte très difficile caractérisé par un important gap entre les besoins induits par les nouvelles compétences transférées par la décentralisation et les ressources financières locales. Cet écart met au premier plan la nécessité d'une mobilisation des ressources financières locales pour résoudre les multiples besoins des populations.

Malheureusement, la Commune n'arrive pas à faire convenablement cette mobilisation de ressources. L'étude réalisée a permis de déceler les difficultés auxquelles la Commune est confrontée. Au nombre de celles-ci figurent le faible taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales, le problème d'intérêt politique et l'absence de sensibilisation sur les impôts et taxes. La mise en œuvre des actions de mobilisation des ressources locales suppose aussi une clarification du jeu des acteurs et une mise en place de systèmes de gestion efficace incluant le contrôle. L'évaluation des performances est un élément déterminant de cette clarification car elle fixe les indicateurs de performance de façon objective qui permettent d'évaluer les performances des agents, de détecter leurs insuffisances et d'améliorer leurs compétences.

De plus la Commune ne peut réussir la mobilisation des ressources qu'en mettant en place un dispositif permettant d'informer les administrés sur l'utilisation qui est fait des recettes perçues par la Commune.

Par ailleurs pour disposer de ressources fortes la Commune doit posséder une économie rayonnante. L'autorité communale doit promouvoir l'économie locale, créatrice de richesse afin de mobiliser plus de ressources pour la commune et participer à la résolution des différents problèmes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrêté communal N°4/08/C-DJ/SG du 29 juillet 2008, portant Création, Organisation, Attribution et Fonctionnement des Organes de la Mairie de Djidja.
- Alikon V. P. (2012) « Contribution à l'amélioration de la mobilisation des recettes propres de la commune des Aguégoués. » 49p UAC/ENAM Cycle II
- Awassi A. C. (2010) : « Contribution au renforcement de la capacité financière de la commune d'Akpro-Misséré », *UAC, ENAM*.
- Bonnard, R.1996, les finances locales et la réforme des impôts locaux. Edition GIARD Baguenard, la décentralisation Op. Edition LAMARION
- Bouvier, M. (1998) : « Les finances locales », 5^{ème} édition, LGDJ, Paris.
- « Le financement des collectivités locales en Afrique Séminaire Agadir (Maroc), Février 2009 », *Gestion & Finances Publiques- N°12- décembre 2009*.
- Loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des Communes en République du Bénin.
- Magnet, J. (1980) : « droit budgétaire et comptabilité publique », 1^{ère} édition, *PUF, Paris*.
- Mairie de Djidja : PDC de la Commune, Juin 2012.
- Mairie de Djidja SAF : Comptes administratifs de la Commune 2011 à 2014.
- Muzellec, R. (1998) : « Finances locales », 3^{ème} édition, *Dalloz, Paris*.
- Sonon M. S. J. (2007) : « Contribution au recouvrement optimal des recettes propres de la ville de Cotonou », *UAC, ENAM*.
- Tokin Modeste & Senou C. (2008) « Problématique de mobilisation des ressources propres au niveau des budgets des communes béninoises : Cas de la commune de Zagnanado. » 07-08p, UAC/FASEG Cycle II
- Yatta, F. P., 2007 : « La Gouvernance Financière Locale ».Partenariat pour le développement Municipal (PDM). 22pages.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

Annexe 1 : Questionnaire adressé aux Agents des services des R.P / R.A.I et les autorités locales

- 1- Quelles sont les dépenses de fonctionnement et investissement de la commune de Djidja de 2010-2014 ?
- 2- Quelles sont les recettes de fonctionnement et investissement de la commune de Djidja de 2010-2014 ?
- 3- Quel est le montant total des prévisions budgétaires en matière de ressources de 2010-2014 ?
- 4- Quelles sont les recettes propres recouvrées de 2010-2014 ?
- 5- Qu'est-ce qui vous empêche d'atteindre le montant des prévisions ?
- 6- Quels sont les problèmes souvent rencontrés ?
- 7- Comment motivez-vous le personnel ?
- 8- Par qui et comment s'effectue le suivi du recouvrement ?
- 9- A-t-on jamais organisé le recensement fiscal dans la commune de Djidja ?
- 10- Avez-vous des collecteurs de taxes ? n'y-a-t-il pas parfois de tickets parallèles ?
- 11- Comment évaluez-vous les bases d'imposition dans la Commune de Djidja ?
- 12- Quelles sont les mécanismes de mise à jour des bases d'imposition ?

Annexe 2 : Questionnaire adressé aux agents collecteurs

- 1°) Quelle est votre recette journalière ?
- 2°) Avez-vous difficultés pour collecter les taxes auprès des occupants du marché ?
- 3°) Comment vous approvisionnez-vous en tickets ?
- 4°) Faites-vous le versement des fonds de façon quotidienne ?
- 5°) Recevez-vous des visites de la Mairie ?
- 6°) Suivant quelle périodicité ?
- 7°) Comment êtes-vous rémunérer ?
- 8°) Etes-vous satisfait du mode de rémunération ?
- 9°) Quels sont vos souhaits ?

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de nos travaux de recherche sur la «*Contribution à l'amélioration de la mobilisation des recettes propres dans la commune de Djidja.*» comptant pour la réalisation de notre mémoire de soutenance au cycle I / FASEG, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-après et vous remercions pour le temps que vous voudriez bien nous consacrer. Prière cochez la cause qui vous paraît à l'origine du problème soulevé. Prière cochez la cause qui vous paraît à l'origine du problème soulevé.

Identité de l'enquêté (facultatif)

Nom.....

Prénom.....

1- Qu'est-ce qui explique le faible taux de recouvrement des recettes propres dans la commune de Djidja ?

- a- la fraude organisée par certains agents collecteurs
- b- le manque de suivi du recouvrement
- c- l'incivisme fiscal des contribuables
- d- non gestion des exploitations des carrières des granites par la commue

2- Quels sont le principal facteur de dysfonctionnement empêchant la mobilisation des recettes propres?

- a- le problème d'intérêt politique
- b- le manque de moyen matériel
- c- l'absence de sensibilisation sur le bien-fondé de l'impôt
- d- l'inexistence de matière imposable

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	i
Dédicace 1.....	ii
Dédicace 2.....	iii
Remerciements.....	iv
Liste des sigles et acronymes.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des graphiques.....	vii
Sommaire.....	viii
Resume.....	ix
Introduction generale.....	1
Chapitre1 : cadre institutionnel, problématique et Objectifs de l'étude.....	2
Section 1 : cadre institutionnel de stage.....	2
Paragraphe 1 : présentation de la commune de djidja.....	2
1.1. Situation géographique et administrative.....	2
1.2. Environnement physique.....	2
1.3. Environnement humain.....	3
Paragraphe 2 : Organisation, Attributions et Fonctionnement de la mairie de Djidja....	4
2.1- Organisation de la mairie de Djidja.....	4
2.2- Attributions et fonctionnement des services.....	5
2.2.1 Service des Affaires Administratives.....	5
2.2.2 Service Etat Civil, Population, Affaires Sociales-Culturelles.....	5
2.2.3 Service Technique.....	6
2.2.4. Service du Registre Foncier Urbain.....	7
2.2.5. Service des Affaires Financières.....	7
2.2.6. Le Service du développement Local et Planification.....	8
2.3. Fonctionnement et performance de l'administration locale.....	
Paragraphe 3: Déroulement du stage.....	9
3.1. Travaux effectués.....	9
3.2. Difficultés rencontrées.....	9
Section II : problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	10
Paragraphe 1 : Problématique	10
Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de l'étude.....	11
2.1 Objectifs.....	11

Chapitre 2 : cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	12
Section II: Revue de littérature, présentation de la situation économique et financière.....	12
Paragraphe 1 : Revue de littérature.....	12
1.1. Définition de quelques concepts.....	12
Paragraphe 2: Quelques travaux de recherche.....	14
2.1. La faiblesse du recouvrement des recettes fiscales.....	14
2.2. La faible recouvrement des recettes issues des produits des services du domaine et ventes diverses	16
Paragraphe 3 : Présentation de la situation économique et financière.....	16
3.1. Potentialité économique de la commune de Djidja.....	16
a- Secteur primaire.....	17
b- Secteurs secondaire et tertiaire.....	19
4.2. Budget de la commune de Djidja.....	20
a. Recettes propres.....	20
Section : 2 Méthodologie de recherche.....	27
2.1- La recherche documentaire.....	27
2.2- L'enquête	27
2.3-Outil d'analyse de donnés.....	28
Chapitre 3 : Présentation, analyses des résultats et suggestions.....	29
Section 1 : Présentation, analyse des résultats et vérification des hypothèses.....	29
1.3. Présentation des résultats.....	29
1.4. Vérification des hypothèses.....	31
Section 2 : Suggestions.....	33
2.1. Suggestions au problème de la fraude fiscale	33
2.2. Suggestions au problème du faible taux de recouvrement des impôts fonciers.....	33
2.4 Suggestions au faible taux de recouvrement des recettes issues de l'exploitation des équipements marchants.....	35
CONCLUSION.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIES.....	37
ANNEXES.....	a-c
TABLE DES MATIERES.....	d-e